

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL



Objet : Délib.2013.38 Décisions de Travaux locaux de la mairie .doc

L'an deux mille treize et le mardi vingt-quatre septembre,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Didier GERIN, Maire.

Date de convocation : 20 septembre 2013

Présents : Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Daphné GAULT, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR, Guy BATTIGLINI, Michel RODEL, Franck DENOLLY, Eric CLO, Noélie LASCOLS, Sylviane VANEL, Sandrine BONNAY

Absentes excusées : Sylviane MONNOT, Annick MOURARET

Secrétaires de séance : Pierre VALVERDE et Daphné GAULT

Pouvoir de Sylviane MONNOT à Michel CROS

Pouvoir d'Annick MOURARET à Daphné GAULT

Monsieur le 4^{ème} adjoint présente le projet de rénovation des locaux de la mairie pour permettre d'avoir un lieu adapté aux différentes activités qui se déroulent sur la commune.

Dans un premier temps il est proposé de faire réaliser des travaux de peintures, d'électricité et d'autres petits aménagements.

Après discussion et au vue des devis une proposition est faite pour une somme d'environ 14 000 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE

- **D'entreprendre des travaux de rénovation et d'équipement des locaux de la mairie pour un montant de 14 000 euros, comprenant la peinture, l'électricité et divers petits travaux.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

Didier GERIN

